

Le vocabulaire économique et technique des polyptyques

Stéphane Guérault



Édition électronique

URL : <http://histoiremesure.revues.org/833>
DOI : 10.4000/histoiremesure.833
ISSN : 1957-7745

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 2 décembre 2003
Pagination : 313-333
ISBN : 2-222-96740-6
ISSN : 0982-1783

Référence électronique

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

© Éditions de l'EHESS

*Le vocabulaire économique et technique des polyptyques**

Stéphane Guérault

- 1 Les polyptyques, inventaires de revenus et de biens du IX^e siècle relevant d'un grand propriétaire foncier généralement ecclésiastique, sont une des principales sources pour la connaissance de l'économie carolingienne. Le vocabulaire employé dans ces documents éclaire l'histoire rurale de cette époque. Une de leurs finalités est de connaître et gérer les biens que le propriétaire possède. Les rédacteurs ont pour cela procédé à des calculs pour fixer des longueurs, des surfaces ou pour délimiter le champ d'exécution des services, ou bien pour définir des redevances. Cette quantification apparaît à travers les termes de mesure. De la même manière, ils ont employé des mots relatifs aux structures et aux charges domaniales : les centres domaniaux, les bâtiments ou les divers biens fonciers, ou encore les prestations de service et redevances dues par les exploitants dépendants, pour connaître leurs possessions et les exploiter.
- 2 Afin de donner une unité géographique à l'étude, huit polyptyques décrivant des domaines entre Loire et Rhin, les plus récemment édités et les plus fiables, ont été préférés aux polyptyques italiens, non moins riches. Ce sont, chronologiquement, les textes de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Rémi de Reims, Montier-en-Der, Saint-Bertin, Saint-Pierre de Lobbes, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Amand-les-Eaux et Saint-Sauveur de Prüm¹. Ces polyptyques forment un corpus chronologiquement homogène daté du IX^e siècle.
- 3 Cependant, ces documents ont-ils un vocabulaire spécifique, employé par les rédacteurs pour ce genre de document, propre à tous les polyptyques ? La rédaction suit-elle un formulaire-type ou chaque texte a-t-il ses particularités distinctives, selon le lieu ou la période ?
- 4 L'étude de ces polyptyques a permis de dénombrer 317 termes économiques et techniques différents, lemmatisés et répondant à la typologie qui vient d'être énoncée, dont 48 % sont spécifiques à certains textes, prouvant l'existence de fortes particularités, de distinctions entre les textes². Chacun d'entre eux utilise dans certains cas un vocabulaire

spécifique et dans d'autres des termes communs. L'analyse factorielle permet de distinguer ces caractères communs et ces différences. Elle permet aussi de dégager un ordre interprétable des données en les résumant, par une somme de produits de facteurs en des tableaux plus simples à lire et qui sont une bonne approximation du tableau des termes économiques et techniques de départ³. Le premier de ces tableaux, ou premier facteur, est celui qui apporte le plus d'informations, la meilleure approximation des grandes oppositions autour desquelles les données se structurent, mais, pour plus de précision, il faut lui ajouter les autres facteurs qui sont des correctifs et qui fournissent des indications plus fines. Ces éléments ont cependant une importance décroissante⁴.

- 5 L'analyse permet de mettre en relief les grandes oppositions de vocabulaire entre les différents polyptyques. Elle fait apparaître une grande opposition sur le premier facteur⁵ entre le vocabulaire du polyptyque de Saint-Germain-des-Prés et celui de Prüm, qui a un fort écart négatif et derrière lequel s'ordonnent, mais dans une moindre mesure, Reims et Montier-en-Der. Cette distinction intervient en premier lieu entre les trois textes les plus importants du point de vue de la quantité et de la variété du vocabulaire : par rapport aux 317 termes techniques différents dénombrés à partir des huit documents, Saint-Germain-des-Prés en mentionne 52 %, Prüm 48 % et Reims 42 %, alors que les autres textes en contiennent moins de 25 %⁶. Ces trois polyptyques se distinguent aussi par la spécificité des termes utilisés. Ainsi, 31 % du vocabulaire de l'inventaire de Prüm lui est propre, 27 % de celui de Saint-Germain-des-Prés et 22 % de celui de Reims, moins de 20 % pour les autres.
- 6 Le contraste est dû aux particularités structurelles et lexicales des trois documents. La différence est aussi bien temporelle que régionale : près de quatre-vingts ans se sont écoulés entre la rédaction du texte parisien, au début du IX^e siècle, et celle du document rhénan, à la fin du même siècle et au début du X^e siècle. Les mobiles de rédaction n'étaient pas les mêmes, ce qui s'est traduit dans la structure des textes par une organisation différente des chapitres et dans le choix du vocabulaire.

7 Tableau 1. *La spécificité du vocabulaire par polyptyque*

<i>Polyptyques</i>	<i>Nombre de termes retenus</i>	<i>%</i>	<i>Termes spécifiques</i>	<i>%</i>
GER	164	52 %	45	27 %
PRU	152	48 %	48	31 %
REI	133	42 %	29	22 %
DER	75	24 %	6	8 %
MAU	73	23 %	8	11 %
LOB	63	20 %	2	3 %
BER	58	18 %	11	19 %
AMA	46	14 %	3	6 %
<i>Les huit textes</i>	<i>317</i>	<i>100 %</i>	<i>152</i>	<i>48 %</i>

8 Tableau 2. *Analyse factorielle : les polyptyques*⁷

	<i>F1</i>	<i>CPF</i>	<i>F2</i>	<i>CPF</i>	<i>F3</i>	<i>CPF</i>	<i>F4</i>	<i>CPF</i>	<i>F5</i>	<i>CPF</i>
GER	478	341	37	3	26	2	71	20	1	0
REI	-808	148	-1248	616	488	114	31	1	65	3
DER	-766	85	-210	11	-1605	788	116	5	127	8
BER	-165	2	300	12	35	0	-1982	805	700	136
LOB	-572	20	187	4	-161	3	-670	70	-1870	741
MAU	-310	3	-597	20	-524	19	67	0	185	4
AMA	-634	7	-49	0	322	4	-1017	44	-1262	92
PRU	-1123	394	782	333	324	69	260	55	119	16
Total		1000		1000		1000		1000		1000

- 9 Ainsi, le polyptyque de Saint-Germain se focalise sur la description des biens fonciers de tous ses domaines, d'où le suremploi, par rapport aux autres documents, de termes comme *terra*, dont la présence à Saint-Germain représente 87 % de l'emploi total de ce mot par rapport à tous les textes⁸, ou encore comme *vinea* (87 %), *pratum* (86 %), *pastura* (63 %), *concida* (100 %) ou *lucus* (100 %), qui ont tous une forte contribution au côté positif du premier facteur. Cette priorité se retrouve dans l'utilisation des mesures de superficie comme *bunuarium* (85 %), *antsinga* (92 %) ou *aripennum*, ce dernier étant spécifique à Saint-Germain-des-Prés puisqu'il représente un peu plus de 99 % de l'emploi total de ce mot. Le vocabulaire se distingue par la concentration ou par l'absence de termes courants, marquant les oppositions.
- 10 En second lieu, le polyptyque porte un intérêt particulier au travail de la terre, et plus particulièrement au lot-corvée, pour lequel il distingue très souvent, à la différence des autres documents, les labours et les semailles sur l'hivernage (*hibernaticum*) et sur le trémois (*tramisum*), qui représentent respectivement 63 % et 72 % de l'emploi total de ces mots. À défaut, ce sont des termes particuliers comme [*facere*] *antsinga* ou *riga* (100 % des occurrences à Saint-Germain) qui sont mentionnés. L'attention des gestionnaires s'est aussi tournée vers l'association des dépendants dans l'exécution des prestations de travail, ce qui se traduit par le terme *socius*, propre à Saint-Germain (97 %). De même, certaines redevances particulières apparaissent très spécifiques, comme *augustaticum* (100 %), *herbaticum*, *carnaticum*. Enfin, l'analyse fait apparaître le lien fort entre l'adjectif *ingenuilis* et ce polyptyque (83 %), représentatif de la position prédominante de ce type de manges dans les domaines de l'abbaye⁹.
- 11 Le premier facteur montre bien que Prüm joue un rôle essentiel dans l'opposition avec Saint-Germain, notamment par l'emploi de termes propres à sa région, la plus excentrée à l'est et à sa période de rédaction. Si les mots indiquent les principaux intérêts des rédacteurs, ils reflètent aussi les changements dans la gestion et dans les structures domaniales au fil du temps et entre les régions. Ainsi, les mesures de capacité ont une place importante, plus que dans tous les autres polyptyques, notamment pour exprimer des redevances ou pour évaluer l'ensemencement d'une terre. Ce polyptyque utilise aussi le *jugerum*, terme qui lui est spécifique, pour mesurer ses biens fonciers et pour évaluer le lot-corvée de nombreux exploitants dépendants. Le vocable *pictura* (93 %), qui représente une petite exploitation viticole, voire un lot-corvée dans la vigne ne se retrouve qu'à Lobbes. Les gestionnaires ont aussi porté un intérêt particulier aux mots relatifs à des services de transport ou de messagerie, comme la *scara*, qui n'est mentionnée que dans ce document et l'*angaria*, qui représente 97 % de l'emploi de ce mot par rapport à tous les textes, de même pour le verbe *ducere*, qui est toutefois moins exclusif (67 %). D'une

manière générale, le polyptyque semble mettre l'accent sur les services évalués en séries de jours, les *noctes* qui constituent 95 % des citations de tous les textes. Les prestations de travail sont souvent plus détaillées que dans les autres textes, d'où la quantité importante de verbes comme *battere* (100 %), *flagellare*, *tondere*, *lavare*, *coquere*, *viligare*, *wactare*, *restaurare*, *mundare*, *purgare*, *erpiare*...

- 12 Cependant, cette opposition du vocabulaire de Prüm face au polyptyque de Saint-Germain-des-Prés n'est véritable que si on lui associe les textes de Reims, et dans une moindre mesure ceux de Montier-en-Der et de Lobbes. En effet, parmi les mots qui ont une forte contribution du côté négatif, un terme comme *carrum* ne rassemble que 42 % des citations de ce mot à Prüm, alors qu'en additionnant les mentions des polyptyques de Reims et de Montier-en-Der, qui ont une contribution négative, mais de moindre ampleur, on atteint 83 %. On peut faire cette constatation avec les termes *modius* (25 % pour Prüm, 58 % pour les trois réunis), *colligere* (36 % à Prüm contre 95 %), *curtis* (respectivement 45 et 90 %), *absus* (39 et 78 %)..
- 13 La rédaction des polyptyques du groupe de Prüm porte sur des mesures de capacité ou de superficie liées à des prestations de travail comme *carrum*, *modius*, *jugerum*, *mappa*, mais aussi sur des verbes ou des termes techniques exprimant ces services et redevances comme *ducere*, *colligere*, *solvere*, *facere*, *servire*, *angaria*, *noctes*, *wacta*... et enfin sur des termes particuliers liés à des structures domaniales, comme *accola*, *curtis*, *quartarium*, *molendinus*, *pictura*, *camba*...
- 14 Les textes qui s'opposent au polyptyque de Saint-Germain-des-Prés se situent donc dans une large région au nord-est et à l'est du Bassin Parisien et correspondent à la seconde partie du IX^e siècle. Les autres documents ont une position plus ou moins neutre, c'est-à-dire qu'ils s'écartent peu de l'indépendance. Ils ont un vocabulaire relativement similaire à ceux des textes qui sont en opposition, mais cette vision doit être corrigée par l'étude des autres facteurs.
- 15 Tableau 3. *Contribution des termes pour le premier facteur*¹⁰

TERME	Coord. fact.	CPF	TERME	Coord. fact.	CPF
<i>Carrum</i>	-1216	62			
<i>Modius</i>	-727	37	<i>Absus</i>	-1164	8
<i>Jugerum</i>	-1727	27	<i>Libra</i>	-990	7
<i>Ducere</i>	-1512	25	<i>Pictura</i>	-1664	6
<i>Accola</i>	-1241	21	<i>Wacta</i>	-1278	6
<i>Solvere</i>	-505	20	<i>Dies</i>	-489	6
<i>Colligere</i>	-1098	19	<i>Seminare</i>	-691	6
<i>Angaria</i>	-1642	19	<i>Corvada</i>	-497	6
<i>Curtis</i>	-1254	17	<i>Host</i>	-495	6
<i>Nox</i>	-1701	15	<i>Claudere</i>	-1068	6
<i>Facere</i>	-414	15	<i>Messis</i>	-1125	6
<i>Mappa</i>	-1243	12	<i>Antsinga</i>	599	10
<i>Quartarium</i>	-1696	11	<i>Ingenuilis</i>	414	18
<i>Servilis</i>	-884	11	<i>Vinea</i>	474	23
<i>Scara</i>	-1727	10	<i>Pratum</i>	473	26
<i>Indomiticatus</i>	-614	10	<i>Terra</i>	498	43
<i>Dare</i>	-1382	9	<i>Bunuarium</i>	573	58
<i>Molendinum</i>	-1158	9	<i>Arabili</i>	708	76
<i>Ort</i>	-1362	8	<i>Aripennum</i>	734	107

- 16 Le second facteur montre en effet une division à l'intérieur du groupe de Prüm entre, d'une part, le polyptyque rhéman, qui a une assez forte contribution positive, et d'autre part, celui de Reims, qui a une forte contribution négative, marquant une nette distinction, visible sur la représentation graphique¹¹. Ce contraste est dû à nouveau à deux textes qui ont chacun un vocabulaire spécifique important¹². Ainsi le vocabulaire typiquement rémois comprend certains termes particuliers comme la tenure *accola* (à 98 % à Reims) ou les groupes de tenure *coloniae* (100 %), des mesures ou des étendues de terre comme *mappa* (100 %), ou bien *diurnalis* (100 %) au lieu de *jornalis* ailleurs. De même pour la description des champs enclos emploie-t-on *avergaria*, terme spécifiquement rémois (100 %) ou bien encore les *campi* (82 %). Le rédacteur s'est aussi attaché à présenter une description détaillée des réserves, en précisant l'existence de bâtiments, comme le mot *aedificium* (69 %), le pressoir ou *torcular* (100 %), voire les vergers appelés *viridarium* (100 %). Dans le domaine des services, à nouveau, des expressions caractéristiques ont été employées, telles que *bannus* (79 %) ou *vehitura* (100 %), le service de charroi, en parallèle de la *carropera*, ou bien encore dans les détails, le rédacteur a mentionné des *buticulae* (100 %) ou des *scaritiones* (100 %), c'est-à-dire des échelas. Si le ou les rédacteurs ont bien suivi un cadre de description, un formulaire parfois, le choix du vocabulaire dépend de ces mêmes enquêteurs. Cet exemple montre qu'il n'y a pas de termes figés propres à ce type de document.
- 17 Cependant, l'opposition sur le deuxième facteur entre le vocabulaire de Reims et celui de Prüm est aussi marquée par des termes présents dans d'autres documents et absents dans l'un ou l'autre des deux polyptyques. Ainsi, des termes comme *hibernaticum*, *manopera* et *carropera*, présents à Reims (respectivement 18 %, 20 % et 18 %) mais aussi à Saint-Germain et à Montier-en-Der, sont absents à Prüm, d'une part parce qu'il y a des termes différents pour exprimer les charrois notamment, et d'autre part parce que les rédacteurs ont souvent précisé le détail des prestations de service, alors que ces dernières sont fréquemment sous-entendues dans l'utilisation de mots indéfinis comme *manopera* et

carropera. De la même manière, l'écart par rapport au vocabulaire de Reims résulte de certains mots du document de Prüm, qui constituent les contributions positives les plus fortes, mais aussi par des expressions propres à d'autres polyptyques, et notamment celui de Saint-Bertin. C'est ainsi que le terme *casa* ne représente à Prüm que 5 % du total de cette occurrence, alors qu'il équivaut à 39 % à Saint-Bertin et à 48 % à Saint-Germain. Le bois, *silva*, correspond à 16 % du total à Prüm contre 4 % à Reims, alors que dans les textes de Saint-Bertin et de Saint-Germain il constitue respectivement 32 et 43 % de l'ensemble.

18 Tableau 4. Contribution des termes pour le deuxième facteur

TERME	Coord. fact.	CPF	TERME	Coord. fact.	CPF
<i>Accola</i>	-2482	144			
<i>Mappa</i>	-2533	87	<i>Colligere</i>	-420	5
<i>Donare</i>	-1523	62	<i>Buticula</i>	-2533	5
<i>Satio</i>	-1594	31	<i>Mancipia</i>	689	5
<i>Aestas</i>	-2075	21	<i>Lidilis</i>	738	5
<i>Vicaria</i>	-2419	19	<i>Bunuarium</i>	135	6
<i>Bannus</i>	-2158	18	<i>Facere</i>	210	7
<i>Ingenuilis</i>	-280	15	<i>Ebdomada</i>	573	7
<i>Aedificium</i>	-1754	15	<i>Servilis</i>	560	7
<i>Villa</i>	-699	14	<i>Pictura</i>	1498	8
<i>Viridarium</i>	-2533	11	<i>Wacta</i>	1115	8
<i>Avergaria</i>	-2533	11	<i>Ducere</i>	709	10
<i>Campus</i>	-1879	10	<i>Host</i>	502	10
<i>Caropera</i>	-649	9	<i>Debere</i>	1108	11
<i>Vehere</i>	-2533	9	<i>Quartarium</i>	1319	11
<i>Manopera</i>	-625	8	<i>Dare</i>	1234	12
<i>Diurnalis</i>	-2533	8	<i>Libra</i>	1023	12
<i>Mensura</i>	-1983	8	<i>Scara</i>	1588	15
<i>Census</i>	-642	8	<i>Nox</i>	1492	20
<i>Hibernaticum</i>	-546	8	<i>Seminare</i>	1583	21
<i>Arare</i>	-439	8	<i>Solvere</i>	456	28
<i>Sessus</i>	-1623	6	<i>Angaria</i>	1536	29
<i>Pectura</i>	-2116	6	<i>Jugerum</i>	1588	40

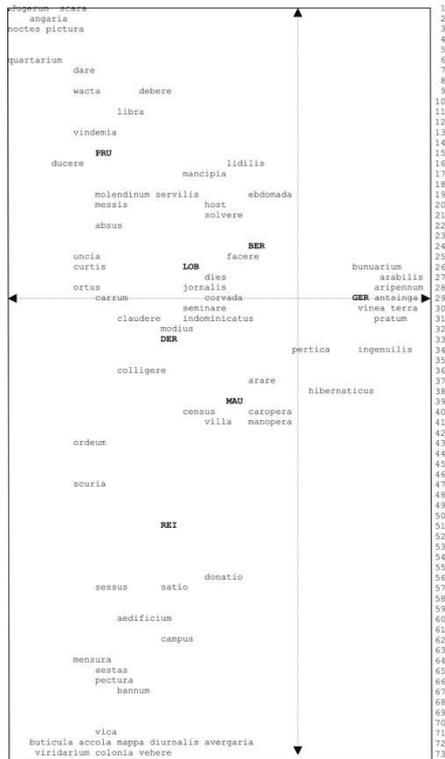
- 19 Le vocabulaire du polyptyque de Reims se distingue donc bien de celui des autres textes. Mais, à nouveau, à l'intérieur de ces grandes oppositions apparaissent des particularités que l'étude des trois autres facteurs doit permettre d'éclairer.
- 20 L'opposition, moins marquée, sur le troisième facteur est due principalement au vocabulaire spécifique du polyptyque de Montier-en-Der¹³. Les rédacteurs ont mentionné des services dont le nom est propre à la région du Der, mais que l'on retrouve ailleurs sous un autre vocable, tels que l'*ambascatio* (100 %), un service de transport de produits légers ou de messagerie, la *waita* (91 %), un service de garde ou encore la *peditura* (76 %), un service de clôture. Le vocabulaire se distingue par l'importance des formules stéréotypées annonçant les services et caractérisant la première partie du document. Les gestionnaires qui ont rédigé la liste des précaires de la troisième partie du texte ont mis l'accent sur la mesure, assez précise, des biens fonciers, d'où l'importance des termes *pedes* (67 %), *jornalis* (43 %) et *leuga* (45 %). À nouveau, le vocabulaire d'un texte se distingue par la concentration de termes spécifiques et l'absence de termes plus courants.
- 21 Le quatrième facteur met en relief, par de fortes contributions négatives, la spécificité du vocabulaire de Saint-Bertin. C'est le quatrième texte ayant le plus de termes spécifiques avec un pourcentage (17 % de ses mots) bien supérieur à celui des quatre textes suivants, qui atteignent tout juste 10 % ou se situent bien en-deçà¹⁴. Le vocabulaire utilisé reflète à

nouveau les objectifs des gestionnaires et des caractéristiques lexicales locales, notamment par l'intérêt porté envers des dépendants, tels les *mancipia*, dont l'appellation représente 50 % des occurrences totales des huit textes, les *caballarii* et le verbe *caballicare*, particuliers à ce document, ou encore les fonctions de *porcarius* (100 %) et de *berbicarius* (100 %). L'orientation de l'économie locale est un autre facteur déterminant. Ainsi, le mot *ladmen*, propre à Saint-Bertin correspond aux fusées de lin (*lino fusa*) de Lobbes et de Prüm. Parfois, certains termes se rapprochent de ceux de Saint-Germain, tels que des bâtiments *casa* (39 % à Saint-Bertin et 48 % à Saint-Germain) et *casticia* (43 % et 57 %) ou encore des mesures comme le *bunuarium* (11 % et 85 %) ou la *pensa*, très utilisée à Saint-Bertin (67 % et 11 %).

- 22 Le document se caractérise aussi par l'absence de nombreux termes présents dans la plupart des autres textes et qui sont mis en valeur par des contributions positives. Il n'y a pas de statut accordé aux manses, d'où l'opposition à l'adjectif *ingenuilis* ; de même le polyptyque n'emploie que le bonnier et le journal comme mesure de superficie, alors que les *aripennum*, *jugerum*, *antsinga*, sont totalement absents. De même encore, pour les prestations de travail, les *dies* expriment aussi bien les travaux de labour, voire de culture et les séries de jours, d'où l'absence des noms *corvada* et *noctes*. Un raisonnement semblable peut être fait pour les charrois qui ne sont pas définis précisément, à la différence de ce que l'on observe dans d'autres documents employant l'*angaria* ou la *scara*. Ces absences sont d'autant plus remarquées que ces termes sont surreprésentés à Saint-Germain-des-Prés par exemple. La situation géographique de l'abbaye contribue aussi à définir la composition du vocabulaire de ces inventaires. C'est ainsi que le terme *vinea* est très peu mentionné (1 %) : il n'est pas employé dans la description des domaines mais seulement pour des services de transport de vin depuis les vignes de l'abbaye situées dans des régions viticoles.
- 23 Enfin, le cinquième facteur apporte une dernière correction en présentant les légères particularités de Lobbes, et dans une moindre mesure de Saint-Amand, en opposition notamment avec Saint-Bertin. Les spécificités régionales entrent à nouveau en jeu pour le polyptyque du « pays de Liège » : ainsi l'importance du mot brasserie ou *camba* (58 %) et de la fusée de lin, *fusa* (86 %), ou bien de la mesure *situla* pour la cervoise à Saint-Amand (75 %), que l'on ne retrouve qu'à Prüm.
- 24 D'un autre côté, malgré la taille du document, le vocabulaire du fragment de bénéfice de Saint-Amand est très peu lacunaire par rapport à l'ensemble des textes, alors que le polyptyque de Lobbes est composé en grande partie sur la base d'un vocabulaire assez commun, qui rappelle l'utilisation d'un ou deux formulaires. Il n'y a que 3 % de termes qui lui sont véritablement propres, alors que le polyptyque de Saint-Bertin, qui lui est inférieur en taille (par rapport au nombre de termes différents), contient 19 % de termes particuliers. Quant au polyptyque de Saint-Maur-des-Fossés, il ne s'individualise guère car sa rédaction est appuyée sur des mots assez communs, sans véritables particularités. Cependant, les chapitres neuf et dix, se rapportant à des notices de donation de domaines royaux, se distinguent par la concentration des 11 % de termes spécifiques, qui ne marquent pas d'opposition flagrante par rapport aux autres textes en raison de leur faible nombre d'occurrences dans le document.
- 25 Le vocabulaire des polyptyques reflète donc les objectifs des gestionnaires, de même que les particularités lexicales locales, propres à un *scriptorium* ou à un rédacteur donné. Les principales oppositions du vocabulaire sont déterminées aussi bien par le facteur temporel : les textes s'étalent sur un siècle, par le facteur spatial, en fonction du lieu de

rédaction ou par l'orientation de l'économie locale ou encore selon des facteurs structurels, selon les mobiles de rédaction des gestionnaires.

26 Figure 1. Représentation graphique de l'analyse factorielle¹⁵



- 27 En regroupant le vocabulaire des polyptyques selon des grandes « régions », des grandes zones géographiques, on peut essayer de percevoir si le facteur spatial joue un rôle important ou non dans le choix des termes techniques.
- 28 Les textes peuvent être réunis en cinq grandes régions assez homogènes : un premier groupe « Hainaut », avec les textes de Saint-Amand et de Saint-Pierre de Lobbes, un second « Flandres-Hainaut », associant aux textes du premier groupe l'inventaire de Saint-Bertin, un troisième groupe « Bassin Parisien », rapprochant Saint-Germain-des-Prés et Saint-Maur-des-Fossés et enfin un ensemble « Champagne », liant Saint-Rémi de Reims et Montier-en-Der. Ce dernier groupe peut lui-même former une cinquième région, « Grand Est », en lui associant le polyptyque de Saint-Sauveur de Prüm.
- 29 Les textes de la région « Flandres-Hainaut » comprennent dix-neuf mots communs (Tableau 6). Ceux du Hainaut ne contiennent qu'un terme spécifique à la région : la *camsiliaria*, une personne dépendante astreinte à la livraison de panneaux de toile, que l'on ne retrouve pas à Saint-Bertin (Tableau 7). Les termes communs correspondent souvent à des mots de base de la description auxquels se greffent quelques mots moins répandus : les biens fonciers *terra*, *vinea*, *silva*, *pratum*, ainsi que *hortus*, qui est beaucoup moins courant ; des adjectifs qualifiant les structures domaniales, *in/dominicatum*, de même que les désignations *villa*, *mansus* et une appellation plus propre à la région, *molendinum*. À ces termes, il faut ajouter les mesures *modius*, *carrum/carrada* et surtout *bunuarium*, moins usuel, de même que les prestations de travail et les redevances, *dies*, *facere* et, moins fréquents, *census*, *servitium* ou encore *colligere*. Si l'on dissocie les deux sous-régions, le groupe « Hainaut » affiche huit termes de plus, souvent proches du vocabulaire d'autres régions voisines, dont la *libra* pour les mesures, l'adjectif *arabilis*

qualifiant les terres ou le trémois, *tramisum*, qui ne sont présents qu'à Saint-Germain-des-Prés, ou le verger, *arboretum*, qui n'apparaît qu'à Reims.

30 Tableau 5. *La spécificité régionale du vocabulaire*

<i>Régions</i>	<i>Polyptyques</i>	<i>Nombre de termes régionaux spécifiques à au moins deux textes du groupe</i>	<i>Nombre de termes spécifiques</i>
Hainaut	AMA, LOB	1	6
Flandres, Hainaut	BER, AMA, LOB	1	17
Bassin Parisien	GER, MAU	4	57
Champagne	REI, DER	3	38
« Grand Est »	REI, DER, PRU	10	93

31 Tableau 6. *Le vocabulaire commun aux régions*

<i>Régions</i>	<i>Polyptyques</i>	<i>Termes communs</i>
Hainaut	AMA, LOB	28
Flandres, Hainaut	BER, AMA, LOB	19
Bassin Parisien	GER, MAU	55
Champagne	REI, DER	51
« Grand Est »	REI, DER, PRU	40

32 La spécificité du vocabulaire de la région repose en fait sur les caractéristiques de chacun des textes. Ainsi, Saint-Bertin possède une spécificité propre et se distingue par onze termes spécifiques. De même, à l'intérieur du groupe « Hainaut », les deux textes ont chacun leur spécificité, bien que le cinquième facteur de l'analyse factorielle ait montré une certaine unité dans le vocabulaire régional. Cependant, les données relatives à cette zone géographique sont issues de textes courts, en partie lacunaires, et elles ne permettent pas d'établir de solides comparaisons.

33 Le vocabulaire des textes du Bassin Parisien, plus complet, conduit toutefois à la même conclusion : il y a cinquante-cinq termes communs aux polyptyques de Saint-Germain et de Saint-Maur, dont seulement quatre qui leur sont proprement spécifiques : *area*, *girus*, *ar(i)pennum*, *(h)airbannus*. Parmi les mots communs, on retrouve les mêmes termes de base de la description. À nouveau, la spécificité du vocabulaire s'appuie sur l'individualité de chaque texte et non sur le regroupement par zone géographique reconnue et assez homogène. Mais là encore la comparaison est un peu faussée étant donné que le polyptyque de Saint-Maur est nettement moins important que celui de Saint-Germain-des-Prés.

34 Les enseignements sont les mêmes pour le vocabulaire de la région « Champagne » : cinquante-et-un termes communs et seulement trois termes spécifiques aux deux textes : *peditura*, *oblatio* et *accola*, ainsi que la récurrence des mêmes mots de base. La comparaison est cependant plus fine par rapport à l'ensemble « Grand Est », qui met notamment en rapport deux des textes les plus importants, Reims et Prüm. S'il n'y a qu'un seul mot spécifique aux trois textes, *advocatus*, par rapport aux quarante termes communs du groupe, il y en a neuf spécifiques à au moins deux documents, rappelant l'intérêt plus

poussé pour des descriptions précises des services : *nox, waita, missaticum, aratura, capitaneus, palus, mensura, quartarium, minuta*. Ces spécificités font référence à certains vocables régionaux, tels *waita*, d'origine probablement germanique, ou encore des expressions régionales plus précises, comme le mot *noctes* qui n'est employé qu'à Reims et surtout à Prüm, en alternance avec le mot *dies*, alors que dans les autres documents ce dernier reprend aussi le sens de *noctes*. Mais, là encore, au regard du nombre total de termes spécifiques, chaque polyptyque a ses particularités.

35 Le facteur spatial, analysé à partir du découpage régional tel qu'il a été défini, n'est donc pas déterminant dans le choix du vocabulaire qui a servi à la rédaction des polyptyques. Cependant, des caractères plus particuliers apparaissent si ces groupes régionaux sont regroupés en ensembles géographiques plus importants, notamment en définissant une zone comprise entre les abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Prüm¹⁶. C'est un groupe assez homogène qui rassemble les trois inventaires les plus importants, mais aussi deux textes plus petits, d'égale valeur¹⁷. Outre les termes de base, communs aux huit textes, seize mots se distinguent se rapportant aussi bien à des mesures, des structures domaniales et à des prestations. En sus du *modius* et du *carrum*, présents dans tous les textes, l'intérêt pour les mesures est soutenu par les mots *jornalis, sextarius, pertica*. De la même façon, des mots comme *(a)ecclesia*, qui est d'ailleurs absent seulement dans le polyptyque de Saint-Amand, *cap(p)el(l)a, farinarium* ou encore l'adjectif *ingenuilis*, font référence à des structures domaniales bien implantées dans cette zone géographique. Enfin, les principales redevances et les principaux services sont énoncés avec *arare, claudere, corvada, lignarium, hostaticum*.

36 Tableau 7. *Vocabulaire spécifique et commun à des grands groupes régionaux*¹⁸

Régions	Polyptyques	Termes communs	Spécificités communes à tous les textes du groupe ¹⁸
Bassin Parisien, Champagne	GER, MAU REI, DER	32	19
Bassin Parisien, " Grand Est "	GER, MAU REI, DER, PRU	29	16
Bassin Parisien, Hainaut	GER, MAU AMA, LOB	18	5
Bassin Parisien, Flandres, Hainaut	GER, MAU BER, AMA, LOB	14	2
Flandres, Hainaut, " Grand Est "	BER, AMA, LOB REI, DER, PRU	17	4
	Les huit textes	12	
	Sept textes sauf AMA	16	
Les trois textes les plus importants	GER, PRU, REI	54	

37 En revanche, les polyptyques du nord et de l'ouest se détachent davantage de ce modèle de description. Ils contiennent les douze termes de base et très peu d'autres mots communs avec les textes d'un autre groupe régional. Cependant, ces quelques mots

rèvent un vocabulaire différent, relatif à d'autres intérêts de la part du rédacteur. Ainsi, pour la zone géographique située au nord du Bassin Parisien, les cinq mots qui se dégagent reflètent un autre mode de description : alors qu'à l'est, on utilise partout le terme *satio* pour la sole ou la saison d'ensemencement, au nord, la différenciation est systématique entre l'hivernage, *(h)ibernaticum* et le trémois, *tramisum*. De manière similaire, pour décrire le centre de l'exploitation le terme *(a)edificium* est employé régulièrement, sans plus de précision dans cette même zone. Le bonnier, *bunuarium*, y est aussi la grande mesure de surface reconnue, jusqu'au nord-ouest. Il y a d'ailleurs peu de spécificités communes entre le Bassin Parisien et la région de Saint-Bertin. En revanche, la zone commune au « Hainaut » et au « Grand Est » fait apparaître à nouveau des termes particuliers : à la différence de la région « Bassin Parisien »-« Grand Est » où le moulin est nommé surtout *farinarium*, on l'appelle plutôt *molendinum* dans le Hainaut. Les prestations y sont moins précises, d'où l'usage plus régulier de termes vagues comme *census* ou *servitium*.

38 Tableau 8. Spécificité commune aux textes selon des grands ensembles géographiques¹⁹

<i>BP - GE</i>		<i>BP - H</i>	<i>BP - FH</i>	<i>GE - H</i>
<i>(a)ecclesia</i>	<i>farinarium</i> <i>seminare</i>	<i>(a)edificium</i>	<i>(h)ortus</i>	<i>census</i>
<i>(h)ost</i>	<i>ingenuilis</i> <i>sextarius</i>	<i>(h)ibernaticum</i>	<i>bunuarium</i>	<i>colligere</i>
<i>arare</i>	<i>jornalis</i>	<i>(h)ortus</i>		<i>molendinum</i>
<i>cap(p)el(l)a</i>	<i>lignarium</i>	<i>bunuarium</i>		<i>servitium</i>
<i>claudere</i>	<i>messis</i>	<i>tramisum</i>		
<i>corvada</i>	<i>pertica</i>			
<i>facula</i>	<i>satio</i>			

39 Précédemment, il a été fait référence à des termes de base, communs à tous les textes. Ces douze mots forment l'ossature de chaque inventaire²⁰. Ils sont indispensables à la description, liés aux impératifs de rédaction de ce type de document, d'où l'omniprésence de biens fonciers : *terra*, *vinea*, *pratium*, *pascua* et ses dérivés, *silva*. Il en est de même pour les structures domaniales comme *villa*, *mansus* et un adjectif qualifiant ce dernier, *(in)dominicatus* : chaque domaine avait un centre d'exploitation ou du moins une réserve. La présence de mesures de capacité, *carrum* et *modius*, rappelle que l'estimation de l'ensemencement, voire du rendement est préférée aux mesures de surface aux yeux des gestionnaires. Enfin, parmi les prestations, ce sont surtout les services qui intéressaient les gestionnaires. Tout service consistant à faire quelque chose, la présence du verbe *facere* est normale. En tout lieu, les corvées à effectuer pouvaient être définies par leur durée, en jours de travail (*dies*).

40 Tableau 9. Les douze termes communs à tous les textes

LEMME	Abr.	FORMES	GER	REI	DER	BER	LOB	MAU	AMA	PRU	Fréq. Tot.
carr	carr	<i>carrum, carrada, carrata</i>	42	123	93	18	14	9	4	219	522
modi	modi	<i>modius</i>	250	201	84	23	69	2	22	219	870
terr	terr	<i>terra</i>	1878	35	79	47	29	10	5	72	2155
vine	vin	<i>vinea, vineola</i>	1136	40	15	12	12	11	4	69	1299
prat	prat	<i>pratun</i>	1267	32	56	23	28	6	4	53	1469
pas	pas	<i>pascere, pascio, passio, pastio, pascua, pasqualis, pastus, pastura, passionalis</i>	146	34	9	9	5	3	1	5	228
silv	silv	<i>silva, silla [faute ?], silvula</i>	125	12	24	47	23	3	7	48	289
vill	vill	<i>villa</i>	61	44	37	6	34	2	3	14	201
mans	mans	<i>mans-us/-um, mansell-us/-um, mansio, mansura</i>	1978	384	161	41	81	57	18	479	3200
dominic	indo	<i>(in)dominicatus, -a, -um, dominicus, -a, -um</i>	102	53	61	22	25	8	6	63	340
fac	face	<i>facere</i>	500	130	55	67	20	7	8	321	1108
di	die	<i>dies</i>	114	35	37	39	9	6	4	74	318

- 41 À ces termes présents dans tous les textes, s'ajoutent quatorze autres mots communs à au moins six documents, dont les mesures de surface les plus courantes, le bonnier (*bunuarium*) et le journal (*jornalis*) (Tableau 10). L'adjectif *absus*, absent de la description à Saint-Bertin, reflète une situation domaniale courante au IX^e siècle : il y avait des exploitations rurales ou des terres qui étaient provisoirement inoccupées. De la même façon, l'église (*ecclesia*), le moulin (*molendinum*) et le jardin (*ortus*) étaient présents dans tous les ensembles domaniaux. Mais il faut noter surtout l'importance des prestations avec les termes assez vagues, *servitium* ou *opus*, *census* ou le verbe qui introduit presque toujours les redevances, *solvere* et il convient de ne pas oublier la place des services agricoles avec l'utilisation très fréquente des verbes *arare*, *seminare* et *colligere* ou leurs dérivés, qui rappellent les différents stades de culture dans l'année.
- 42 La comparaison des trois textes les plus importants, Saint-Germain-des-Prés, Prüm et Reims permet de compléter ces résultats : 54 termes communs sont identifiables parmi lesquels figurent les mots cités auparavant et la désignation de certaines fonctions, domaniales ou non, comme le maire (*maior*), le doyen (*decanus*) et le prêtre (*presbiter*), qui échappent souvent aux autres textes moins riches. L'étude des fréquences de ces termes permettent de définir la forme principale de chaque mot, mais aussi d'affiner les dernières analyses en déterminant l'importance de leur emploi. Parmi les 317 lemmes mentionnés dans tous les textes, 181 ont une fréquence totale inférieure à 10, 70 n'ont qu'une seule occurrence : ce sont tous des termes spécifiques à un seul polyptyque. Les fréquences les plus grandes regroupent 42 mots avec plus de 100 occurrences, 23 avec plus de 200 et 9 avec plus de 1 000.
- 43 Tableau 10. *Les quatorze autres termes présents dans au moins six polyptyques*

LEMME	Abr.	FORMES	GER	REI	DER	BER	LOB	MAU	AMA	PRU	Fréq. Tot.
bunu	bunu	<i>bunuarium</i>	1878	0	1	240	46	3	22	0	2191
jor	jor	<i>jornalis</i>	56	3	78	9	5	2	0	28	181
eccl	eccl	<i>(a)ecclesia</i>	55	24	34	10	10	3	0	18	154
mol	mol	<i>molendinum</i>	5	5	12	10	19	0	3	35	87
ort	ort	<i>(h)ortus</i>	16	16	0	1	2	1	3	28	53
inge	inge	<i>ingenuilis</i>	1120	176	30	0	6	6	0	3	1338
op	op	<i>opus</i>	14	3	18	2	0	1	1	0	38
serv	serv	<i>servitium</i>	48	17	4	2	1	0	3	46	121
arar	arar	<i>arare</i>	145	60	35	37	0	21	0	14	258
semi	semi	<i>seminare</i>	27	36	11	47	10	1	0	31	163
coll	coll	<i>colligere</i>	25	67	31	5	1	0	3	61	183
cens	cens	<i>census</i>	39	51	5	3	11	0	2	23	134
host	host	<i>(h)ost</i>	131	19	6	8	0	3	4	116	287
solv	solv	<i>solvere</i>	400	29	116	30	86	0	0	304	965

- 44 Il faut cependant se rappeler que certaines des plus grandes fréquences sont dues aux répétitions des polyptyques importants, notamment celui de Saint-Germain-des-Prés, pouvant aboutir à des interprétations erronées de termes surévalués. Ainsi l'arpent (*aripennum*) ou l'adjectif *arabili* figurent parmi les plus hautes fréquences avec respectivement 2 475 et 1 861 occurrences, alors qu'ils ne sont quasiment pas représentés dans les autres textes. Il en est de même pour la perche (*pertica*), l'ansange (*antsinga*) ou les adjectifs *ingenuilis* et *servilis*. Dans une moindre mesure, l'importance du bonnier est aussi surestimée avec une fréquence totale de 2 191 occurrences, à cause de son emploi à Saint-Germain (1 878 occurrences), alors que dans les autres textes il ne dépasse pas 240 cas. Cependant, l'étude des fréquences les plus importantes permet de retrouver les termes de base mentionnés auparavant et notamment le mot *mansus*, qui domine les autres termes avec ses 3 200 occurrences, rappelant qu'un des mobiles de rédaction est de dénombrer les exploitations rurales des domaines pour connaître les revenus que l'on peut en tirer. Le rang des biens fonciers (terre, vigne, pré, bois) et des mesures (arpent, bonnier, muid, perche, ansange) prouve à nouveau l'intérêt porté à la description des domaines.
- 45 Les polyptyques ont été composés à partir d'une vingtaine de mots de base, indispensables à ce type de description, constituant un certain nombre de formules obligées pour le ou les rédacteurs du document. Les autres termes sont plus ou moins précis selon les objectifs de la rédaction, et ils peuvent varier selon les lieux. Cependant, si le facteur spatial n'est pas fondamentalement déterminant dans le choix du vocabulaire. Il y a très peu de mots propres à une région donnée. Les termes sont choisis au niveau local, les grandes oppositions du vocabulaire mises en valeur par l'analyse factorielle le montrent²¹. En outre, il faut se rappeler que la description peut varier selon les situations : si l'inventaire se construit autour de formules, de mots nécessaires à ce type de description, la plus grande partie du vocabulaire est, en règle générale, issue d'un choix raisonné du rédacteur²².
- 46 En revanche, l'intervention du facteur temporel est difficile à isoler du fait de la grande homogénéité des textes du point de vue de leur datation. Elle ne peut l'être que pour les

polyptyques de Saint-Germain-des-Prés, de Reims et de Prüm dont les différences ont été dégagées dans la première partie de cette étude.

- 47 Les mobiles de rédaction des gestionnaires déterminent le vocabulaire. En outre, le sens des termes économiques et techniques définis peut encore être affiné en élargissant l'étude à d'autres polyptyques, notamment ceux de Gand, celui de Marmoutier, celui de Wissembourg, ou encore avec les textes méridionaux, essentiellement transalpins. De la même manière, si des parallèles ont parfois été établis entre ces textes et des documents législatifs contemporains comme le *capitulaire de villis* et les *Brevium Exempla*, il faudrait approfondir la connaissance de la force des liens qui les unissent. La comparaison peut aussi être élargie aux autres genres, comme les sources épistolaires ou littéraires, qui peuvent parfois apporter des corrections sur la perception du sens de certains termes économiques. Loup de Férières, par exemple, dans une lettre datée de février 847 donnant des instructions aux moines de son abbaye, emploie le terme *corrogata*, pour désigner une prestation agricole de bras, complémentaire au labour avec des bœufs²³.

BIBLIOGRAPHIE

- CIBOIS, Philippe, *L'analyse factorielle*, Paris, PUF, collection Que sais-je ?, 1983.
- DEVROEY, Jean-Pierre, *Le polyptyque et les listes de cens de l'abbaye Saint-Remi de Reims, (IX^e-XI^e siècles)*, Reims, (Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. 163), 1984.
- *Le polyptyque et les listes de biens de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes*. Edition critique, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 1986.
- DROSTE, Claus-Dieter, « Das Polyptychon von Montierender. Kritische Edition und Analyse », *Trierer Historische Forschungen*, 14, Trêves, 1988.
- ELMSHÄUSER, Konrad & HEDWIG, Andreas, *Studien zum Polyptychon von Saint-Germain-des-Prés*, Cologne-Weimar-Vienne, Böhlau, 1993.
- GANSHOF, François-Louis, GODDING-GANSHOF, Françoise & DE SMET, Antoine, *Le polyptyque de Saint-Bertin (844-859). Edition critique et commentaire*, Paris, 1975.
- HÄGERMANN, Dieter & HEDWIG, Andreas, (éds.), *Das Polyptychon und die Notitia de Areis von Saint-Maur-des-Fossés*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, Beihefte der Francia, 23, 1990 (Saint-Maur-des-Fossés et Saint-Amand-les-Eaux).
- HÄGERMANN, Dieter, ELMSHÄUSER, Konrad & HEDWIG, Andreas, (éds.), *Das Polyptychon von Saint-Germain-des-Prés*, Köln, Böhlau, 1993.
- LEVILLAIN, Léon, *Loup de Férières, Correspondance*, Paris, Les Belles Lettres, 1964, t. 1.
- LONGNON, Auguste, *Le polyptyque de Saint-Germain-des-Prés rédigé au temps de l'abbé Irminon*, Paris, 2 tomes (commentaires, 1 ; édition, 2), 1886-1895.
- SCHWAB, Ingo, *Das Prümer Urbar*, Düsseldorf, Droste, Rheinische Urbare, 5. Band, Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde, 20, 1983.

NOTES

*. Cet article est issu d'un mémoire de maîtrise réalisé en 1997 sous la direction de M. Parisse (Université Paris 1), avec le soutien de J.-P. Genet (Université Paris 1) et l'aide de D. Hägermann (Université de Brême). Ce mémoire est visible dans son intégralité à l'adresse : <http://perso.club-internet.fr/sgueraul/html/polyptyques/POLYPTPRESENTATION.HTM>

1. Dans l'étude, le nom de ces textes est abrégé : GER, pour Saint-Germain-des-Prés ; REI, pour Saint-Rémi ; DER, pour Montier-en-Der ; BER, pour Saint-Bertin ; LOB, pour Saint-Pierre de Lobbes ; MAU, pour Saint-Maur-des-Fossés ; AMA, pour Saint-Amand-les-Eaux et PRU, pour Saint-Sauveur de Prüm. HÄGERMANN, D., ELM SHÄUSER, K. & HEDWIG, A., 1993 ; DEVROEY, J.-P., 1984 ; DROSTE, C.-D., 1988 ; GANSHOF, F.-L., GODDING-GANSHOF, F. & DE SMET, A., 1975 ; DROSTE, J.-P., 1986 ; HÄGERMANN, D. & HEDWIG, A., 1990 (Saint-Maur-des-Fossés et Saint-Amand-les-Eaux) ; SCHWAB, I., 1983.

2. Se reporter au Tableau 1.

3. Pour les mécanismes de calcul et des exemples de cette méthode, se reporter à P. CIBOIS, 1983.

4. CIBOIS, P., 1993, p. 93.

5. Cinq facteurs ont été extraits. Se reporter au Tableau 2 et à la représentation graphique pour les résultats généraux de l'analyse factorielle et au Tableau 3 pour le détail de l'analyse sur le premier facteur.

6. Se reporter au Tableau 1.

7. Les colonnes correspondent aux résultats des cinq différents facteurs. F signifie coordonnées factorielles. CPF signifie contributions pour le facteur. Chaque ligne correspond aux résultats d'un polyptyque, dont le nom est abrégé. Les résultats significatifs pour l'étude ont été mis en gras. Logiciel utilisé pour les calculs de l'analyse factorielle : Philippe Cibois, TRI-DEUX, version 2.2, ANECAR (Analyse des écarts à l'indépendance - janvier 1995). Pour la représentation graphique de l'analyse factorielle, se reporter à la Figure 1.

8. L'usage de l'adjectif *arabili* qui qualifie le nom *terra* est encore plus flagrant : il est utilisé à 98 % dans le texte de Saint-Germain-des-Prés par rapport à l'utilisation totale de ce mot dans l'ensemble des polyptyques. Les questionnaires de Saint-Germain se sont concentrés sur la description des biens fonciers cultivables.

9. ELM SHÄUSER, K. et HEDWIG, A., 1993, p. 479. Le manse ingénue représente 64 % des manses à Saint-Germain-des-Prés.

10. Les termes ont été classés selon les contributions relatives à ce facteur, les contributions les plus faibles n'apportant rien à l'étude. La deuxième colonne, intitulée Coord. fact., correspond aux coordonnées du vecteur propre.

11. Se référer aux Tableaux 2 et 4 et à la représentation graphique à la fin de cette partie.

12. Se référer au Tableau 1.

13. Se reporter au Tableau 2 pour distinguer les grandes oppositions générales du vocabulaire des polyptyques entre les facteurs. Les principales oppositions étant mises en valeur par le premier facteur et dans une moindre mesure le second, le détail des résultats des autres facteurs n'est pas mentionné ici mais les termes sont cités dans l'étude.

14. Se reporter aux Tableaux 1, 2.

15. Logiciel utilisé pour les calculs de l'analyse factorielle : Philippe Cibois, TRI-DEUX, version 2.2, PLANFA (Représentation de plans factoriels – janvier 1995).
16. Voir le Tableau 7 pour les statistiques et le Tableau 8 pour le détail du vocabulaire commun selon de grandes régions.
17. Se reporter au Tableau 1.
18. Ces termes sont communs à tous les textes du groupe mais ils sont spécifiques en ce sens qu'ils se distinguent des douze termes de base, communs à tous les textes.
19. BP : Bassin Parisien ; GE : « Grand Est » ; H : Hainaut ; FH : Flandres-Hainaut.
20. Se référer au Tableau 7 et au Tableau 9 pour le détail de ces termes communs.
21. Se reporter à la représentation graphique des premiers facteurs de l'analyse factorielle de la Figure 1.
22. Voir aussi J.-P. DEVROEY, 1984, p. LVIII.
23. LEVILLAIN, L., 1964, lettre 62, pp. 24-34-237 : [.] *Satio studiosissime procuratur ; et quod nostri boves post solemne debitum non suffecerint, frequentes impleant corrogationes* [.] Voir aussi A. LONGNON, 1886-1895, p. 115.
-

RÉSUMÉS

L'analyse factorielle du vocabulaire économique et technique d'un corpus documentaire de huit polyptyques carolingiens (IX^e siècle) relatif aux domaines agricoles situés entre Loire et Rhin révèle que ces textes utilisent certes quelques formules de base, mais surtout que chaque polyptyque a ses caractères propres. Elle permet de mettre en évidence une vingtaine de mots de base, liés aux impératifs d'une description des domaines agricoles, et de nombreuses oppositions lexicales entre les textes. S'il existait peut-être des formulaires types menant à la rédaction d'un polyptyque, l'étude du vocabulaire de ce corpus reflète que chacun des gestionnaires ou des rédacteurs rédigeait son document selon des objectifs précis liés aux besoins locaux.

The Economic and Technical Vocabulary of Polyptychs. Factorial Analysis of economic and technical vocabulary of eight Carolingian polyptychs of the 9th Century relative to agricultural domains located between the Loire and the Rhine reveals that these texts used, of course, several formulas in common, but more importantly, that each was an individual statement. The analysis reveals some twenty basic words requisite for a description of agricultural domains and numerous lexical oppositions among the texts at the same time. If indeed there are typical formulations used in the construction of a polyptych, study of the vocabulary reveals that each was ordered according to the specific objectives of local needs.

INDEX

Mots-clés : analyse factorielle, analyse textuelle, agriculture

Index chronologique : Moyen Âge

Index géographique : France

AUTEUR

STÉPHANE GUÉRAULT

1 Allée Toulouse Lautrec, 78114 Magny-lès-Hameaux.
sgueraul@club-internet.fr